

Conseil d'école 1 - année scolaire 2021-22

mardi 9 novembre 2021 - 18h-19h30

Membres présents : Mme Quinio, Mme Mousson, *membres du Conseil Municipal en charge des affaires scolaires*, Mme Maguet-Delourmel, Mme Bazin, M. Henry, *représentant-e-s élu-e-s des parents*, Mme Deplagne, Mme Roulleau, *enseignantes*, M. Fouré, *enseignant et directeur de l'école*.

Membres excusés : M. Dubois, *Maire de Langouët*, M. Guichoux, *Inspecteur de l'Education Nationale sur la circonscription de Saint-Grégoire*, Mme Caradec et Mme Rouvreau, *enseignantes*.

1. Les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école ;

Bilan sur le déroulement des élections qui se sont très bien passées en distanciel par correspondance (réunion préalable le jeudi 16 septembre à 18h – nous vous remercions les parents élu-e-s car vous témoignez de l'intérêt que vous portez à notre école, un dépouillement sans souci, merci à Mme Bazin), taux de participation de 41,60 % contre 37,10% l'an dernier, ressemblant à celui de l'an passé donc, malgré le recours unique à la correspondance pour la 2ème année, pas d'effet sensible.

2. état des effectifs de l'école ;

89 élèves à ce jour ; 2 inscriptions prévues en janvier mais 2 départs prévus courant de l'année.

20 PS MS	25 GS CP	24 CE1 CE2	20 CE2 CM1 CM2
10 PS 10 MS	14 GS 11 CP	18 CE1 6 CE2	5 CE2 9 CM1 6 CM2

Anticipation optimiste pour la rentrée prochaine :
départ de 6 CM2 seulement.

9 inscriptions certaines déjà en PS à ce jour (petit-e-s frères/sœurs)
12 naissances en 2019 sur Saint-Gondran = nous scolarisons 1/4 à 1/3 des élèves de Saint-Gondran généralement.

On peut anticiper 12 à 13 PS l'an prochain de manière assez probable.
Environ 95 élèves donc. Un maintien des 4 classes sans crainte...

3. présentation et vote du règlement intérieur pour l'année scolaire ;

Pas de modifications envisagées de notre côté de l'équipe enseignante du règlement en vigueur l'année scolaire dernière : il est construit selon les dispositions prévues par le règlement type départemental (consultable sur le site de l'école).

Vote pour reconduire le règlement : conseil d'école favorable à l'unanimité.

4. les activités pédagogiques complémentaires ;

Les mardis et jeudis midis.

11h45 à 12h15 pour les élèves du CE1 au CM2.

13h à 13h30 pour les plus jeunes.

Nous avons sollicité une autorisation à l'année pour plus de souplesse de fonctionnement avec les élèves qui mangent à la cantine.

Nous constituons les groupes en conseil des enseignant-e-s. Nous proposons des temps de travail à des élèves en fonction de leurs besoins.

Tous les élèves n'auront donc pas forcément d'ateliers d'APC proposés dans l'année.

Par ailleurs, les élèves ne sont pas en APC tout au long de l'année. Ils suivent un atelier sur une période et ne sont pas forcément sur la période suivante ; nous fonctionnons au besoin.

MS = travail sur la langue oral, prononciation et construction de phrases.

CP-CE1 = évaluations nationales .

Chez les CE2 CM1 CM2 = un club de lecture le jeudi autour de la lecture partagée des œuvres de la Sélection des Incorruptibles / le mardi, un travail spécifique sur l'écriture (qualité graphique et orthographique de la copie).

5. les plans de sécurité : *exercice incendie et Plan Particulier de Mise en Sécurité* ;

Doivent être menés dans l'année :

- deux exercices incendie

- . le premier en prévenant,
- . le second sans prévenir ni élèves, ni enseignants plus tard dans l'année.

1^{er} exercice jeudi 21 octobre à 10h30 pour le bâtiment central.

Evacuation en 2 min. RAS.

Toute l'école a pour point de rassemblement le terrain de football de l'école.

Exercice pour la classe de GS CP autonome (bâtiment indépendant pouvant mener de son côté ses exercices incendie).

- un exercice PPMS alerte chimique , tempête (pas encore fait)

risques identifiés : tempête ou accident d'un camion de transport de produits dangereux sur le réseau routier à proximité de la commune.

- les exercices PPMS alerte intrusion.

Avant les vacances d'automne, l'Inspection demande aux écoles de travailler un exercice alerte-intrusion de notre choix (fuite de l'école ou mise à l'abri) ; nous avons mené un exercice de mise à l'abri le vendredi 22 octobre à 11h30.

Nous avons donc expliqué chacun-e dans nos classes le dispositif de mise à l'abri au cas où « un individu énervé se présenterait devant l'école ou tenterait d'entrer ». La règle d'or est d'ailleurs à intérioriser que devant quelqu'un d'énervé, on se met à l'abri ou on part mais on ne lui fait pas face. C'est une règle de conduite prudente à garder à l'esprit toute sa vie d'ailleurs.

Cela a pour objectif, non pas d'inquiéter les élèves, mais de les rassurer, de savoir que l'école est un lieu sécurisé et que nous savons organiser une mise à l'abri ou une fuite discrète si besoin.

6. bilan des comptes OCCE (Office Central de Coopération à l'école), dotations Mairie ;

Bilan des comptes OCCE,

En banque : 2652,52
Espèces : 38,20
Cotisations OCCE versées : 246,28
Dons des parents déjà reçus : 177 euros

Bilan des comptes Mairie.

Nous aurons consommé totalement jusqu'au dernier centime nos dotations 2021.

Nous remercions la Mairie pour les dotations (5 000 euros – 450 euros pour la garderie = 4 550 euros pour les fournitures scolaires à l'année soit 50,55 euros par élève). C'est un montant par élève confortable. Toutefois, l'équipe enseignante tient à rappeler que le choix de fournir toutes les fournitures scolaires aux élèves de sorte à ce que la scolarité des enfants soit réellement gratuite représente un coût important.

A ce sujet, cette année nous avons à nouveau simplement demandé de fournir crayons de couleurs et feutres dans une trousse du CP au CM2.

La piscine (classes du CE1 au CM2) a à nouveau été prise en charge par la Municipalité (entrées + transports). Merci encore. Merci aux parents accompagnateurs qui se sont mobilisés.

7. les projets pédagogiques pour l'année scolaire ;

. les projets communs,

La piscine : première période deux séances par semaine, 1 le lundi matin + 1 le vendredi après-midi ; 45 minutes dans l'eau pour chaque séance.

« **Chut, je lis !** » :

15 mn de lecture quotidienne individuelle, qui a pour but d'ancrer des habitudes de lecteurs chez nos élèves.

Les Incorruptibles :

vote citoyen autour d'une sélection d'albums / romans pour chaque classe
// susciter l'envie et le plaisir de lire.

Projet La Grande Lessive

Installation artistique éphémère partout dans le monde dont l'objectif est de promouvoir la pratique artistique : étendre les œuvres des élèves sur des fils à linge dans la cour.

« Tous des oiseaux ? » thème pour l'installation de ce jeudi 14 octobre.

Ouverture de la cour aux parents le soir jusqu'à la fin de la garderie à 19h.

Prochaine édition le 24 mars 2022.

Projet les 4 éléments

Qui regroupe comme trame d'année nos 4 classes.

Projet course à pied « Téléthon »

Course parrainée : anticipation d'un parrainage avec une promesse de don par tour de course effectué.

Projet « balle au pied »

Co-intervention avec un éducateur sportif du club de Vignoc.

5 séances avec intervenant / 5 séances menées par l'enseignant-e de la classe sur la période mai-juin pour les classes du CP au CM2

Pas de co-intervention en maternelle en EPS, principe académique en suivi d'un principe national.

. les projets de la classe de PS MS,

Période 1- Sortie en forêt : ramasser, identifier, dessiner, nommer trier des éléments de la forêt.

Période 2-Les 4 éléments : Le feu, les dragons, les contes.

Période 3-L'eau.

Période 4- L'air. Élevage de papillon

Période 5- La Terre.

-Semaine de la maternelle (1ère semaine de février). Ouverture de la classe aux parents, avec inscription pour mener un atelier.

Toute l'année :

-Projet lecture : intervenante, Nicole, vient lire pour les PS tous les lundis matins.

-Les incorruptibles : animations autour des livres à lire et jouer en famille. La boîte circule dans les familles.

. les projets de la classe de GS CP,

Anne est excusée aujourd'hui, étant en arrêt maladie. Elle a fait part des projets de sa classe en réunion de rentrée ; elle les présentera au conseil d'école du deuxième trimestre.

. les projets de la classe de CE1-CE2,

Période 2-Le feu.

Période 3-L'eau.

Période 4- L'air. Élevage de papillon

Période 5- La Terre.

. les projets de la classe de CE2 CM1 CM2,

Projet conseil de classe – en partenariat avec l'OCCE, nous allons poursuivre la mise en place d'un conseil de coopérative. Conseil hebdomadaire, géré par les élèves (un ordre du jour fixé par les élèves, un-e président-e de séance, un-e secrétaire) pour organiser, encadrer la vie de la classe.

Projet athlétisme – en partenariat avec l'OSVIDH, séances au stade de Guipel ; cycle très riche, course-saut-lancer, avec deux éducateurs sportifs de l'OSVIDH, avec les élèves de CM de la Mézière ; rencontre sportive en

fin d'année avec toutes les classes de la communauté de communes qui auront suivi le cycle comme il y a trois ans, si le contexte sanitaire le permet.

Projet sécurité routière à vélo

Projet financé par la communauté de communes également ; des éducateurs sportifs formeront les élèves de CE2 CM1 CM2 (y compris les CE2 d'Hélène Caradec) à la pratique du vélo et à la sécurité routière.

Période mars-avril / 5 séances de 2h avec un éducateur sportif.

Des vélos et casques pourront être fournis mais si les élèves souhaitent utiliser leur matériel, ce sera possible.

But est d'obtenir le Savoir Rouler A Vélo (SRAV).

Projet Orchestre de cordes à l'école

Travail d'apprentissage de la pratique en orchestre du violon, alto ou violoncelle pour la classe de CE2 CM1 CM2 ; projet financé par la communauté de communes ; sous couvert de l'école de musique Allegro ; Angelica Villa est la professeure d'Allegro sur le projet, interventions les lundis de 14h30 à 16h30 (45 min avec demi-groupes puis 30 min en orchestre entier).

8. travaux réalisés, travaux en cours, travaux à réaliser ;

Aménagements + végétalisation et agrandissement de la cour : parole à Mme Quinio.

Marquage au sol (twister, marelle et labyrinthe), la clôture a été modifiée pour ouvrir l'espace.

Aménagement des bacs jardinage : école retenue sur un projet d'intervention financé par la Communauté de Communes = « un jardin dans mon école ». Au printemps, un animateur travaillera avec les élèves sur une journée d'intervention.

1/2 journée un peu plus tard de retour de l'animateur pour observer, faire le point avec les élèves.

9. le renouvellement du parc informatique de l'école à venir

Une tour de 12 PC portables commandée + 1 PC portable pour la classe de GS CP pour l'associer au vidéoprojecteur de la classe.

Nous remercions Mme Quinio pour son partenariat investi dans le projet.

Nous bénéficions d'un intérêt et d'un soutien pour l'école de la part de la Municipalité.

10. les questions des parents d'élèves.

Merci à vous, parents élus, pour votre préparation du conseil d'école.

Vous avez sollicité un échange avec la Municipalité avant les vacances d'automne : vous avez traité ensemble en amont du conseil les questions des familles.

Mme Quinio précise qu'au sujet de la « gestion de groupe » en cantine en terme de « discipline », une rencontre a été proposée aux agents municipaux lundi 8/11 à 9h (rencontre qui est instituée désormais : café de reprise après vacances à 9h le lundi en présence des agents municipaux et des élu-e-s).

L'équipe réunie s'est accordée sur l'idée de mettre en place un cahier pour prendre note des incidents en cantine :

étape 1 – l'agent écrit dans le cahier en indiquant à l'élève qui a eu un comportement non respectueux des règles = prise de conscience

étape 2 – si le problème persiste, cette fois c'est à l'élève d'écrire dans le cahier ce qui ne convient pas dans son attitude

étape 3 – si le problème persiste, les parents de l'élève sont informés de cet historique.

Intention = un support pour échanger avec les élèves, avec les parents si besoin.

Nous avons eu un échange par ailleurs pour ce qui est des questions concernant de manière opérationnelle l'équipe enseignante, également avant les vacances d'automne.

Ce qui en est ressorti :

1- Le retour des élèves qui mangent à la maison à 13h35 :

- les CE2 CM1 CM2 = accueil sur le citystade

- les autres élèves sur la cour au portail : **nous veillerons à ce qu'une enseignante y soit désormais à 13h35.**

2- Accueil le matin maintenu dans les classes : effet positif sur la mise au travail.

3- Sortie des plus grand-e-s : a priori, deux ou trois élèves auraient échappé à notre vigilance à la sortie de la classe chez les plus grand-e-s ; ils se seraient faufiletés pour suivre des camarades, accompagnés eux de leurs parents, pour aller jouer à l'aire de jeux près de la Mairie.

Nous veillons avec encore plus de vigilance désormais, en connaissance de cause.

4- Cour de récréation et non-brassage des groupes : nous avons des habitudes d'horaires que nous avons prises mais nous sommes moins « strict-e-s » car nous en sommes au niveau 2 = limitation du brassage ; il n'est pas « interdit » mais préférable.

Ainsi, nous maintenons un échelonnement des récréations mais si les groupes se croisent lors de la fin de la récréation du premier groupe et le début de la récréation du deuxième, nous leur laissons quelques minutes de jeu ensemble pour qu'ils entretiennent leurs relations.